



MAIRIE DE PROPRIANO  
6, Avenue NAPOLEON III  
20110 PROPRIANO  
T. 04.95.76.00.44

Propriano, le 18 juillet 2025

**ARRETE N° 2025-046**  
**Portant modifications de délégation de fonction et signature**

Le Maire de Propriano,

Vu l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil Municipal et de l'élection du Maire et des adjoints en date du 24 mai 2020,

Vu la délibération en date du 24 mai 2020, certifiée exécutoire le 25 mai 2020, créant trois postes de conseillers municipaux délégués,

Vu l'arrêté N° 2020-013 en date du 26 mai 2020 certifié exécutoire le 26 mai 2020 portant délégation de fonction et de signature,

Vu l'instruction N° 06-031-A-B-M du 21 avril 2006 sur les régies de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,

Considérant que M. Olinthe FAGGIANI, cinquième adjoint, est également régisseur, il convient de préciser que dans le cadre de sa délégation d'adjoint au Maire, il n'a pas la possibilité d'engager, liquider et mandater les dépenses et d'émettre les titres de recettes de la Collectivité.

**ARRETE**

- **Article 1<sup>er</sup>** : L'article 5 de l'arrêté du 26 mai 2020 est **complété** par l'alinéa suivant :  
*La délégation de Monsieur Olinthe FAGGIANI exclue en ce qui concerne la possibilité d'engager, liquider et mandater les dépenses et d'émettre les titres de recettes de la Commune.*

- **Article 2** : Une copie du présent arrêté sera adressée au Receveur Municipal.



Fait à Propriano, le 18 juillet 2025  
Le Maire

Paul-Marie BARTOLI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212002497-20250718-18-07-25-A1

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/07/2025